

Poliquin, Renée (BAPE)

6211-01-029

Objet: TR: Documents à déposer partie 1
Pièces jointes: Plan d'affaires - Société de l'énergie communautaire FINAL (2011-07-06).pdf; Tableau données financières actualisées sur 25 ans.pdf; Projet V-J Sondage 2009 rapport final.pdf; Entente de gestion SECLSJ-DPI.pdf; Débit écologique.pdf

-----Message d'origine-----

De : devpilnu@cgocable.ca [<mailto:devpilnu@cgocable.ca>] De la part de alexandre.gauthier@cgocable.ca

Envoyé : 16 mars 2012 09:54

À : Gélinas, Monique (BAPE)

Objet : Documents à déposer partie 1

Bonjour Mme Gélinas,

-Je joins enfin une information que souhaite transmettre M. Christian Bouchard, directeur-général et secrétaire-trésorier de la MRC, à la Commission en réponse à une question qui lui avait été adressée en fin de séance, le 13 mars dernier, alors qu'il était absent. La question portait sur la possibilité, pour des projets d'ordre patrimoniaux ou culturels, de bénéficier éventuellement des fonds dédiés.

En réponse, M. Bouchard réfère au volet III du règlement 05-253 de la MRC qui est le suivant : « Projets relatifs à des équipements patrimoniaux (principalement les églises et les écoles). Ils feraient l'objet d'une enveloppe dédiée (mais pas réservée), en autant qu'ils fassent partie d'un projet rentable réalisé par un organisme privé ou collectif. »

À titre de complément d'information, voici les projets qui ont été appuyés financièrement au cours des dernières années dans le cadre du Volet II et en lien avec le patrimoine et/ou la culture :

- Agrandissement des locaux de la Société d'histoire et de généalogie Maria-Chapdelaine : 18 600\$;
- Construction de la salle de spectacle Desjardins Maria-Chapdelaine de Dolbeau-Mistassini : 400 000\$;
- Mise en valeur des paysages municipaux : 10 525\$;
- Camp musical du Lac-St-Jean à Métabetchouann-Lac-à-la-Croix : 12 000\$;
- La Route des mille et une histoires : 122 500\$;

Il ne manque à cette liste que la version finale du document questions-réponses que la Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean doit déposer d'ici le 21 mars prochain au ministère Pêches et Océans Canada.

La Commission en recevra une copie dans les meilleurs délais, tel que convenu en audience.

En espérant le tout conforme, je demeure à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.